Monsieur le directeur général,

Lors de l'audioconférence du 28 août, vous nous indiquiez que, sur la base des annonces du ministre de la transformation et de la Fonction Publique, les agents dits « vulnérables » ne bénéficieront plus du système d'ASA à compter du 1er septembre, sauf situation exceptionnelle. Ils devraient bénéficier d'un masque chirurgical plus efficace. Les déclarations du ministre du 26 août ouvraient sur plus d'options avec la possibilité de télétravail et d'adaptation du poste de travail (bureau seul si possible).

Mais à ce jour, 31 août, nous ne disposons ni du protocole sanitaire écrit pour la Fonction Publique, ni de la formalisation écrite de ses déclinaisons à la DGFIP. Pour une application au 1er septembre, c'est-à-dire demain, c'est largement insuffisant à nos yeux.

Les agents, les chefs de service et les directions locales se retrouvent dans un flou tout à fait anormal et déstabilisant, notamment pour nombre de collègues qui peuvent être légitimement dans des situations de fortes inquiétudes.

Pour la CGT Finances, comme nous vous l'avons indiqué lors de l'audioconférence du 28 août, nous revendiquons le bénéfice des ASA pour les personnels vulnérables ou à risques (définies de façon non restrictive) dès lors qu'ils ne peuvent travailler à distance dans des conditions correctes.

Dans le cadre que vous nous avez présenté le 28 août, nous vous demandons a minima de prolonger les bénéfices d'ASA et de télétravail actuellement en cours jusqu'à la parution et la communication aux agents des nouveaux protocoles sanitaires comme d'ailleurs cela a été décidé dans d'autres administrations.

Veuillez recevoir, monsieur le directeur général, nos sincères salutations.

Pour la CGT Finances Publiques,

**Public:** Infos / actions
COVID-19

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information



Courriel *

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank